

Section 1. Identification

Identification du produit :	Lépine Assouplissant
Autres moyens d'identification :	Codes : 20125
Usage recommandé et restriction d'utilisation :	Assouplissant textile concentré
Fournisseur/Fabriquant :	Les Produits Sanitaires Lépine inc. 1105 Bersimis Chicoutimi, Qc G7K 1A4 Tél : 418-545-0794 www.produitslepine.com
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence :	CANUTEC : +1-613-996-6666 ou *666 (cellulaire) 24/7

Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange :	Le produit est soumis au Règlement sur les produits chimique et contenants de consommations (2001) et n'est pas soumis aux exigences du SIMDUT 2015.
Conseils de prudence	
Prévention :	Éviter tout contact avec les yeux. Tenir hors de la portée des enfants.
Intervention :	En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant plusieurs minutes.

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation :	Mélange, produit soumis au Règlement sur les produits chimique et contenants de consommations (2001)
Contient :	TEA Ester quat.

Section 4. Premier soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux :	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes en soulevant les paupières de temps en temps. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Inhalation :	Voie d'exposition peu probable considérant la nature et l'utilisation du produit. Transporter la personne à l'air frais si requis.
Contact avec la peau :	Rincer à grande eau pendant quelques minutes. Si une irritation se développe, consulter un médecin.
Ingestion :	Ne pas faire vomir. Consulter un médecin ou un centre antipoison.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux :	Provoque une irritation des yeux. Les symptômes néfastes peuvent comprendre : douleur, larmoiement, conjonctivite.
Inhalation :	Voie d'exposition peu probable considérant la nature et l'utilisation du produit.
Contact avec la peau :	Peut provoquer une irritation passagère de la peau.
Ingestion :	Peut causer une irritation à la bouche et à la gorge. Les symptômes néfastes peuvent comprendre : douleur abdominale, diarrhée, nausées.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note au médecin traitant :	Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
Traitements particuliers :	Aucun traitement particulier.
Protection des sauveteurs :	Voir section 8.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés :	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
Agents extincteurs inappropriés :	Aucun connu
Dangers spécifiques du produit :	Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.
Produits de décomposition thermique dangereux :	Si chauffé jusqu'à décomposition, libère des oxydes de carbones et des oxydes d'azote.
Précautions spéciales pour les pompiers :	Aucune mesure spéciale n'est requise.
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu :	Il est important que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :	Utiliser un équipement de protection individuelle approprié : appareil de protection respiratoire, vêtement de protection, gants et protection oculaire (voir Section 8)
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :	Contenir le produit déversé afin de prévenir la contamination de l'environnement. Tenir éloigné des égouts et de toutes surfaces d'eau. Les petites quantités doivent être enlevées ou essuyées et utilisées, lorsque possible, pour des travaux de nettoyage, ou évacuées dans les égouts sanitaires si les règlements municipaux et provinciaux le permettent. Absorber les quantités plus abondantes avec de la vermiculite ou tout autre absorbant, et éliminer en tant que déchets industriels. Si le produit s'est déversé dans la nature, en aviser les autorités municipales, provinciales et fédérales tel qu'exigé par la loi.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la manutention sécuritaire

Mesures de protection :	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Conseils sur l'hygiène générale au travail :	Consulter la Section 8 pour les renseignements sur les mesures d'hygiène.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités :	Entreposer dans un endroit frais, contenant bien fermé.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle : Non disponible

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène : Suivre les mesures d'hygiène industrielle appropriées.
Protection oculaire/faciale : Non requis dans les conditions d'utilisations normales.

Protection de la peau :

Protection des mains :	Non requis dans les conditions d'utilisations normales.
Protection du corps :	Non requis dans les conditions d'utilisations normales.
Autre protection pour la peau :	Non requis dans les conditions d'utilisations normales.
Protection respiratoire :	Non requis dans les conditions d'utilisations normales.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence :	Liquide bleu
Odeur :	Florale
Seuil olfactif :	Non disponible
pH :	3,1 ± 0,4
Point de fusion et de congélation :	± 0 °C
Point d'ébullition :	± 100 °C
Point d'éclair :	Vase clos : >93,3°C (>199,9°F)
Taux d'évaporation :	Non disponible
Inflammabilité (solide et gaz) :	Ne s'applique pas
Limites inférieures et supérieures d'inflammabilité ou d'explosibilité :	Non disponible
Tension de vapeur :	Non disponible
Densité de vapeur :	Non disponible
Densité relative :	1,00 ± 0,01g/ml
Solubilité :	Facilement soluble dans les substances suivantes : l'eau froide et l'eau chaude
Coefficient de partage n-octanol/eau :	Non disponible
Température d'auto-inflammation :	Non disponible
Température de décomposition :	Non disponible
Viscosité :	Non disponible

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité :	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique :	Le produit est stable.
Risque de réactions dangereuses :	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter :	Aucune donnée spécifique.
Matériaux incompatibles :	Aucune donnée spécifique.
Produits de décomposition dangereux :	Aucune donnée spécifique.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Le produit est soumis au Règlement sur les produits chimiques et contenants de consommations (2001).
Contient : TEA Ester quat.

Section 12. Données écologiques

Écotoxicité :

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Persistance et dégradation : Non disponible

Potentiel de bioaccumulation : Non disponible

Mobilité dans le sol : Non disponible

Autres effets nocifs : Non disponible

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

Section 14. Informations relatives au transport

Numéro ONU : Ne s'applique pas

Désignation officielle : Ne s'applique pas

Classe de danger : Ne s'applique pas

Groupe d'emballage : Ne s'applique pas

Précautions spéciales concernant le transport ou le déplacement : Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des contenants qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Section 15. Informations sur la réglementation

Le produit est soumis au Règlement sur les produits chimiques et contenants de consommations (2001).

Section 16. Autres informations

Date d'édition : 2019-09-19

Version : 01

Préparé par : Le département de recherche et développement de Les Produits Sanitaires Lépine inc.

Légende des abréviations :
 FDS = Fiche de données de sécurité
 ONU = Organisation des Nations Unies
 RPD = Règlement sur les produits dangereux
 SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
 TMD : Transport de marchandises dangereuses

Avis au lecteur :

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'état complet de l'information contenue dans ce document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'approbation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.